

La Lettre Treffléanaise

MAIRIE DE TREFFLÉAN PLACE DE LA GIETTAZ - TEL : 02.97.53.27.78

Numéro 85

vendredi 07 février 2014

Informations municipales



ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

POUR LES COMMUNES DE 1 000 À 3 499 HABITANTS

Ce qui va changer

> Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 19 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élierez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la communauté d'agglomération Vannes Agglo dont la commune est membre. **Vous élierez donc également 1 conseiller communautaire et 1 suppléant**

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

> Comment les conseillers municipaux et communautaires sont-ils élus ?

Le mode de scrutin change dans votre commune : les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Attention, si vous écrivez sur votre bulletin de vote, il sera nul et votre voix ne sera pas prise en compte.

Prochaine réunion du conseil municipal : 07 mars 20 h 30

En même temps vous élierez pour la première fois un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous votez en prenant un bulletin de vote sur lequel figurent ces deux listes que vous ne pouvez pas modifier.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Liste des pièces d'identité valables

- 1°) Carte nationale d'identité ;
- 2°) Passeport ;
- 3°) Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4°) Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- 5°) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 6°) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 7°) Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
- 8°) Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 9°) Permis de conduire ;
- 10°) Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État ;
- 11°) Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- 12°) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale ;
- 13°) Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

Obligation de photo

Livret de famille non valable

Inscription à l'école publique « Les Korrigans »

Le directeur se tient à la disposition des parents pour tout renseignement et inscription des enfants dès deux ans (enfants nés en 2012) et des enfants nés en 2011 ou avant, pour la rentrée prochaine de septembre 2014.

Une matinée portes ouvertes est prévue le samedi 14 juin 2014 de 10 h00 à midi, mais les visites de l'école sont possibles à tout moment.

Contact au 02.97.53.21.79 ou par mail : ec.0561501c@ac-rennes.fr

Ouverture des nouveaux conteneurs semi-enterrés

Le 10 janvier dernier, un courrier de Vannes Agglo a été adressé à chaque habitant concerné de Treffléan pour lui annoncer la suppression des bacs collectifs d'ordures ménagères résiduels et l'ouverture des conteneurs semi-enterrés à compter du lundi 27 janvier 2014.

Sans revenir sur les objectifs poursuivis, ce nouveau système va simplifier le geste de tri.

Pour autant, nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter :

- les consignes inscrites sur chaque conteneur,
- l'environnement des conteneurs et les abords de ceux qui résident à proximité,
- les propriétés privées.



Certes de nouvelles habitudes sont peut-être à prendre mais adoptons-les dans le respect et la considération de chacun. Au dos de la lettre qui a été reçue figure le plan de situation des conteneurs **et des colonnes à verre**.

Activités sportives et culturelles



Tout d'abord, nous vous souhaitons une excellente année 2014 !

Nous vous rappelons les dates à retenir pour cette année :

⇒ le Vide-Grenier aura lieu le **dimanche 13 avril** au stade et à la salle des sports Maurice Le Luherne, de 9h à 18h.

Les tarifs n'ont pas changé : 3,50€/ml + tables à 250€ (3m - sur demande à la réservation). Les exposants seront accueillis dès 7h. L'entrée sera à 1€ par famille au profit de l'école. Restaurations sur place.

N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour réserver votre emplacement. Vous pouvez demander le bulletin d'inscription par mail : amicalekorrigans@gmail.com ou par téléphone au 02 97 43 95 33.

⇒ les portes ouvertes se tiendront le **samedi 14 juin** le matin à l'école, et la fête de l'école se passera à la salle des sports l'après-midi.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter par téléphone (Eve Laurent : 02.97.43.95.33), par mail (amicalekorrigans@gmail.com) ou via l'école. N'hésitez pas à consulter le site pour avoir les informations sur les manifestations ! <http://amicalekorrigans.over-blog.com/>



La troupe de l'Araconteur a le plaisir de vous annoncer son prochain spectacle, « **Le sens du ludique** » de Jean-Luc Lemoine, les 14 et 15 mars à 20h30 et le 16 mars à 14 heures au restaurant scolaire. Pour en savoir plus, consulter votre boîte aux lettres début mars.

Attention : cette pièce est réservée à un public adulte.

Association Ecole Saint Joseph

L'association des parents d'élèves de l'école St Joseph vous souhaite une heureuse année pleine de projets et de réussites.

Avant de partir en vacances, les enfants ont fêté Noël à l'école. Chaque classe a été très gâtée ; les élèves ont même pu croiser le Père Noël. Pour clôturer ce premier trimestre, tous ont profité d'un goûter très convivial.

Durant le mois de décembre, l'association s'est lancée dans une opération « mug » : les enfants ont réalisé un mug pour chaque classe. Les familles garderont donc un souvenir avec le dessin de chaque élève de la classe. C'est une vente qui a bien marché et qui permet-

tra à l'association de parents de financer différentes sorties ou projets scolaires.

La prochaine étape est le Carnaval de Printemps qui aura lieu le samedi 22 mars. Pour cette année 2014, les enfants défilent en costume. A la fin de la matinée, l'association proposera également du couscous à emporter, ou ceux qui le souhaitent pourront déjeuner le midi sur place (*plat et dessert*). Vous pouvez réserver vos parts auprès de l'école au 02 97 53 20 38.

Dates à retenir :

- ☞ Portes ouvertes de l'école le samedi 12 avril
- ☞ Kermesse le samedi 24 mai

Les Amis de la chapelle de Cran

Beaucoup d'agitation depuis plusieurs semaines dans le village de Cran. Une équipe de restaurateurs a fini de déposer les peintures murales, travail long et minutieux. Les peintures sont maintenant à l'abri sous des tentes pour séchage, en attendant d'être reposées.

Ces spécialistes ont eu la gentillesse de nous inviter à une réunion pour nous exposer leurs travaux. Techniques complexes et délicates ! Ils avaient préparé un pot pour clore cette intervention fort sympathique. Nous les remercions et leur rendrons la pareille à la fin des

travaux.

Une équipe de maçons a pris le relais pour décaper les murs et refaire les enduits.

D'autre part, le président du S.I.A.E.P, accompagné de deux techniciens est également venu pour étudier la possibilité de remise en eau de la fontaine et la chose n'est pas simple.

Nous vous tiendrons au courant de la suite des événements.

A.S.T.

L'ASTREFFLEAN organise deux manifestations dans les prochains mois. Le tournoi de Pâques se déroulera traditionnellement le lundi 21 avril, ouvert à tous, initiés ou pas, équipes mixtes, ados ou vétérans, tous animés par la même passion... le FOOT. C'est l'occasion de passer un après-midi sportif et festif en familles ou entre copains.

Le samedi 17 mai sera le rendez-vous de l'année 2014 : nous célébrerons la 40^{ème} saison de l'AST. Et pour ce faire, en cette fin de saison 2013/14, un cochon grillé sera préparé au stade Maurice Le LUHERNE. Un match, le verre de l'amitié, un repas, une tombola et une

soirée dansante seront tous les ingrédients pour fêter cet anniversaire. Ouvert à tous, les billets seront en vente dans les commerces.

Toutes les personnes détenant des photos ou autres souvenirs sur ces « 40 glorieuses » peuvent les faire parvenir au club via le mail : lesgilles56@sfr.fr

L'AST recherche des membres pour les saisons à venir : joueurs, arbitres, dirigeants, animateurs ... pour construire la saison 2014/15.

Contact Eric GILLES 06 62 95 00 64



Le club organise son **tournoi OPEN** du **lundi 03 au dimanche 16 mars**.

Il se déroulera dans la salle de Treffléan ainsi que sur les trois courts de St Nolf.

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés hommes, femmes et jeunes à partir de 9 ans, de NC à 15/1, avec possibilité de s'inscrire dans plusieurs catégories.

Droits d'engagement :

- ♦ adultes: 15 € pour un tableau et 8 € pour les suivants,
- ♦ jeunes : 10 € pour un tableau et 4 € pour les suivants,
- ♦ seniors : 8 €.

Contacts : Alain Lancelot 02 97 45 45 00 (juge-arbitre)

MC Fournier 06 31 94 59 99

courriel : lancelot.alain@neuf.fr

N'hésitez pas à vous inscrire ou à venir simplement assister aux matches.

(Adhérents du club, vous pouvez aussi participer à l'organisation en proposant votre aide pour assurer des permanences pendant la durée de ce tournoi. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !).

Les finales hommes auront lieu le dimanche 10 mars au complexe de St-Nolf.

Nous y espérons la présence de nombreux spectateurs !



L'assemblée générale du club s'étant déroulée le 9 janvier 2014, le nouveau bureau a été constitué de la façon suivante : Président : Jules MAILLARD ; Vice-présidente : Hélène LE BOURSICAUD ;

Secrétaire : Agnès KERHERVE ; Trésorier : Bernard COLINET ;

Secrétaire-adjointe : Gisèle PENHORS ; Trésorier-adjoint : Bernard LUHERNE ;

Membres : Marie-Hélène TRIBALLIER ; Amédée LE GARNEC ; Félix LOTODE.

DATES à RETENIR :

- **20 FEVRIER** 14 heures **LOTO pour les RETRAITES de TREFFLEAN (Adhérents ou non)**
salle BELLE-ETOILE
- **5 MARS** 10 heures **Réunion Cantonale** suivie du **REPAS** à la cantine
- **19 AVRIL** repas du Club des Bruyères

Nous comptons sur vous.